

PRIP (processus de règlement interne des plaintes) et droit de refus

DATE : Le lundi 12 avril 2021

HEURES : De 8 h 30 à 11 h 30

OÙ : Atelier virtuel

RESPONSABLE : Jovanka Ivic
Agente régionale, santé et sécurité

Cette formation est offerte à toutes les régions

Cet atelier permettra de bien comprendre les mécanismes du PRIP (processus de règlement interne des plaintes) visant à régler efficacement un problème de santé et sécurité au travail.

Le droit de refuser un travail s'il y a danger sera aussi abordé lors de cet atelier. Quelles sont les étapes du droit de refus et dans quelles circonstances peut-il être exercé.

Pour procéder à votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint et de le faire parvenir par courriel à bureauregionalquebec@psac-afpc.com avant le 2 avril 2021, 16 h.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 avril 2021, 16 h

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription rempli, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous l'onglet « SST ».

Par télécopieur : 418-666-6999

Par courriel : bureauregionalquebec@psac-afpc.com



AFPC · Québec
Alliance de la Fonction publique du Canada